

question sera à l'ordre du jour de la rencontre entre ministres des Affaires étrangères du Canada et de l'ANASE qui se tiendra à Kuala Lumpur le 28 juin 1980.

Reconnaissant la cohésion politique croissante de l'ANASE, le Canada a maintenu des contacts avec l'Association sur toute une gamme de questions internationales et régionales. Ses relations avec l'ANASE ne cessent de se diversifier depuis environ deux ans. Le Canada a appuyé l'automne dernier une résolution de l'ANASE présentée à l'AGNU concernant l'invasion du Kampuchea par le Vietnam. Par le biais du programme de coopération industrielle de l'Agence canadienne de développement international, le Gouvernement canadien a appuyé 39 projets entrepris par le secteur privé canadien pour le compte de membres de l'ANASE en 1979-1980; six de ces projets, réalisés au niveau de l'Association, ont directement appuyé le développement économique et la coopération entre les membres de l'ANASE. En novembre 1979, le Conseil canadien des études sur l'Asie du Sud-Est a tenu une conférence sur des questions régionales à l'intention d'universitaires du Canada et de l'ANASE. Le ministère des Affaires extérieures a parrainé une visite du Canada par des journalistes de l'ANASE en octobre/novembre 1979. Y prirent part, M. B. Lara, de Manille, M. C. Chan, de Kuala Lumpur, Mme M. Thomas, de Singapour, Mlle P. Summondis, de Bangkok et M. Komar, de Djakarta.

Les échanges bilatéraux du Canada avec les membres de l'ANASE se sont accrus de plus de 50% en 1979, passant à \$820 millions. Les investissements et les crédits bancaires ont dépassé le milliard de dollars respectivement. Les perspectives canadiennes de nouveaux débouchés dans la région sont particulièrement bonnes dans les secteurs où le Canada a une compétence reconnue: énergie (hydro-électricité et énergie nucléaire, pétrole,